



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES  
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE

Paris, le 18 mai 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Transport routier : le label « Objectif CO<sub>2</sub> » officialisé

Récompenser et valoriser les performances des entreprises de transport routier de marchandises en matière de réduction de leur empreinte carbone, tel est la vocation du label « Objectif CO<sub>2</sub> » lancé officiellement ce mercredi 18 mai.

Attendu depuis plusieurs mois, ce label constitue une réponse de la Profession à une problématique majeure en matière d'engagement environnemental. Il permet aussi à la Profession, dans un contexte de multiplication des systèmes de certification et de labellisation, de disposer d'un label crédible et reconnu par tous.

FNTR, TLF et UNOSTRA se félicitent de cette officialisation, fruit d'un long travail avec les différents partenaires, et saluent les 13 entreprises qui se sont vues décerner le label ce jour.

#### Une démarche globale

Depuis 2008, la Profession est en effet à l'initiative, aux côtés de l'ADEME, de la mise en œuvre et du déploiement de la démarche « *Objectif CO<sub>2</sub>-Les transporteurs s'engagent* ». Celle-ci est née avec la création de la Charte d'engagement de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Charte adoptée aujourd'hui par plus de 1500 entreprises du secteur et qui a permis de générer une réduction de plus de 1 million de tonnes de CO<sub>2</sub>. Mais, pour aller encore plus loin et s'inscrire dans une logique de performance, la Profession, l'ADEME et le ministère du Développement Durable ont œuvré à la mise en place d'un label spécifique aux entreprises de transport routier.

#### Pourquoi un Label ?

Pour répondre aux différentes réglementations en matière d'affichage CO<sub>2</sub>, mais aussi aux politiques locales de lutte contre la pollution, notre secteur doit pouvoir disposer d'outils qui reconnaissent et valorisent la réduction de son empreinte carbone.

Le label permet donc d'attester, sur des bases objectives, validées par un audit indépendant et dans le cadre d'une action soutenue par l'Etat, les performances environnementales de l'entreprise de transport. Le label s'appuie sur le référentiel HBEFA\* reconnu au niveau européen. Il crée également une dynamique globale Objectif CO<sub>2</sub> : de la démarche de reconnaissance du progrès avec la « Charte », à l'atteinte d'un niveau de performance avec le « Label ».

#### Un secteur engagé

En matière de développement durable, le transport routier n'est plus un problème, il est une solution. Oui le secteur est en capacité de réduire par lui-même ses émissions de gaz polluants. Pour rappel, les émissions de CO<sub>2</sub>, par tonne transportée, ont baissé de 25% depuis 1995. Les poids lourds ne représentent aujourd'hui que 6,7% des émissions françaises de CO<sub>2</sub>. Et les efforts se poursuivent avec le mix énergétique : à chaque transport, son énergie !

\* *HandBook of Emission Factors for road transport*

#### **Contacts presse FNTR**

. Eté en Hiver / Morgane Gens  
01 40 70 93 17 – 06 88 63 34 30  
[morgane.gens@eteenhiver.com](mailto:morgane.gens@eteenhiver.com)

. FNTR/Marie-Laure Hermanche  
01 44 29 04 23 – 07 82 96 33 17  
[ml.hermanche@fntr.fr](mailto:ml.hermanche@fntr.fr)

#### **Contacts presse TLF**

MslFrance / Florence Bastien  
01 44 82 46 16 – 06 61 61 78 55  
[florence.bastien@mslfrance.com](mailto:florence.bastien@mslfrance.com)

. TLF/Yves Fargues  
01 53 68 40 90  
[yfargues@e-tlf.com](mailto:yfargues@e-tlf.com)